

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/10/2012
Réception par le Prefet : 22/10/2012
Publication : 25/10/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP 2012-10-2-6

Séance du jeudi 18 octobre 2012

CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE THUR-DOLLER 2010-2013 CREATION D'UN RESEAU DE GITES D'ETAPES EN MONTAGNE LABELLISE PER PREMIERE PROGRAMMATION DE 4 GITES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-3-2-5 du Conseil Général du 5 novembre 2010 approuvant notamment le Contrat de Territoire de Vie Thur Doller,
- VU la délibération n° CG-2011-5-5-3 du Conseil Général du 7 décembre 2011 relative à la révision à mi-parcours des Contrats de Territoire de Vie,
- VU la délibération n° CG-2011-5-2-4 du 8 décembre 2011 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue, au titre du Contrat de Territoire de Vie Thur Doller 2010-2013, dans le cadre d'une première programmation de l'opération « réseau de gîtes d'étapes en montagne », quatre subventions pour un montant total de 350 874 €, telles que présentées dans la liste en annexe ;
- décide de prélever les crédits sur le chapitre 204, nature 204142, fonction 94, programme F243 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

**Contrat de Territoire de Vie Thur-Doller 2010-2013
Création d'un réseau de gîtes d'étapes en montagne**

Première programmation 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionna ble	Taux	Montant de la subvention
CTV00023	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Création d'un réseau de gîtes d'étapes : Refuge du Gazon Vert à STORCKENSOHN Cofinancements : ETAT : 90 476 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 78 043 € EUROPE : 57 112 €	447 237 €	17,45%	78 043 €
CTV00028	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Création d'un réseau de gîtes d'étapes : Ferme auberge du Belacker à MOOSCH Cofinancements : ETAT : 121 284 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 104 644 € EUROPE : 76 560 €	599 527 €	17,45%	104 617 €
CTV00027	Commune de DOLLEREN Création d'un réseau de gîtes d'étapes : Ferme du Graber à DOLLEREN Cofinancements : ETAT : 121 357 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 104 680 € EUROPE : 76 606 €	599 887 €	17,45%	104 680 €
CTV00025	Ville de THANN Création d'un réseau de gîtes d'étapes : Cercle St-Thiébaud à THANN Cofinancements : ETAT : 73 655 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 63 534 € EUROPE : 46 494 €	364 089 €	17,45%	63 534 €

Total	350 874 €
--------------	------------------